Assemblée ordinaire des délégués
du samedi 17 mai 2025

à Pont-en-Ogoz

Membres du Comité exécutif FFSP

Bernard Jaquet	président	présent
Marie-Aude Berset	secrétaire (auteure du PV)	présente
Michael Josef	caissier	présent
Johannes Kilde	membre	
Antoine Roulin	membre	présent
Cédric Barras	membre	excusé
Jérémie Carrel	membre	excusé

Membres du Comité de soutien FFSP

Pascal Vonlanthen	membre	présent*
Philippe Quiot	membre	absent
Mariano Collauti	membre	absent
Roland Fasel	membre	présent*

Invités présents

Didier Castella, *Conseiller d'Etat, Responsable DIAF*
Manuel Pompini, *SFN, Responsable du domaine faune aquatique et inspecteur de la pêche*
Markus Siegenthaler, *Responsable du domaine surveillance*
Isabelle Fern, *Groupe e, Resp. régional d'infrastructure de production - Asset Manager*
Amandine Bussard, *FIBER, Responsable Antenne Romande*
Pascal Vonlanthen, *Président de l'Association La Frayère**
Virginie Fragnière, *Vice-Syndic de la Commune de Pont-en-Ogoz*
Bernard Broye, *Fédération valaisanne des pêcheurs amateurs*
Pierre Huwiler, *La Gruyère*

Invités excusés

Jean-François Steiert, *Conseiller d'Etat, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement*
Christophe Joerin, *Chef de service au SEn*
Dominique Schaller, *Chef de service SFN*
Daniel Ducret, *FSP, Chef de projet protection des eaux et pêche*
Andreas Binz, *SFN, Chef de la section faune, chasse et pêche*
Maxime Prevedello, *FSP, Communication Romandie*
Roberto Zanetti, *Président FSP*
David Bittner, *Administrateur, FSP*
Nicole Camponovo, *WWF FR*
Susanne Haertel-Borer, *Section revitalisation et pêche, OFEV*

PV PROVISOIRE

Ami Lièvre et Pascal Baratelli, *Fédération cantonale des pêcheurs jurassiens*
Pascal Romerio, *Fédération des Sociétés des Pêcheurs amateurs du lac de Neuchâtel*
Jean-Philippe Perrinjaquet, *Société pêche amateur lac NE*
Stéphanie Chouleur, *ProNatura Fribourg*
Sarah Delley, *WWF section Fribourg*
Bertrand Rey, *Groupe e*
Christian Mauron, *Président de la société de pêche Jig-Zone*

Sociétés de pêche (SP/FV) présentes

SP Basse Gruyère, 10 personnes
Club de pêche les Amis, 2 personnes
Club Mouche la Phrygane, 2 personnes
Club Sportif de Pêche, 2 personnes
SP Broc et environs, 2 personnes
SP Broye Fribourgeoise, 2 personnes
SP la Veveyse, 2 personnes
SP Marly et environs, 2 personnes
SP Bords de la Sonnaz, 2 personnes
SP La Montagnettaz, 2 personnes
SP Les Platons, 4 personnes
FV Aergeratal, 2 personnes
FV Forelle Gurmels, 3 personnes
FV Plaffeien-Schwarzsee, 2 personnes*
FV Petri-Heil Sense, 2 personnes

Sociétés de pêche (SP/FV) excusées

FV Murten
SP de la Haute-Broye
SP Fribourg-Sarine
Société des pêcheurs du Vully
FV Düdingen
SP Vallée de la Jogne
SP Romont et environs
FV Im Fang-Jaun

Sociétés de pêche (SP/FV) absentes

--

PV PROVISOIRE

L'Assemblée générale est ouverte à 8h30.

Bernard Jaquet, Président de la Fédération Fribourgeoise des Sociétés de Pêche [FFSP], souhaite la bienvenue, nomme les invités et les sociétés de pêche et les remercie pour leur présence et présente les membres du comité FFSP.

Michael Josef nomme un scrutateur par table, confirme le nombre de voix (**51**) et précise la majorité (**26**).

Marius Rime, Président de la Société de Pêche Basse-Gruyère souhaite la bienvenue, remercie la Commune de Point-en-Ogoz pour sa présence et l'apéritif, rappelle l'historique de sa société de pêche, évoque les activités de la société (frayères, suivi piscicole et autres évènements récréatifs) et détaille le déroulement de l'assemblée.

Bernard Jaquet précise les points suivants :
- Une liste de présences circule pour signature
- Le bilinguisme sera assuré
  - Chacun s'exprime dans sa langue maternelle
  - Les rapports de fonction sont lus
  - La traduction est effectuée par Michael Josef
- Le silence doit être respecté durant les interventions
- Les intervenants s'annoncent par leur nom, prénom et société ou service représenté
- La séance est enregistrée pour les besoins du PV

Bernard présente l'ordre du jour de l'Assemblée :

1. **Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2024 ; approbation**
2. **Rapports des fonctions**
3. **Rapport des comptes 2024 ; approbation**
4. **Rapport des vérificateurs**
5. **Modifications des statuts**
6. **Décision sur les propositions soumises par le comité exécutif ou par le Grand Comité**
7. **Admissions, démissions, exclusions**
8. **Comité exécutif ; élections**
9. **Vérificateurs 2025 ; désignation de la société**
10. **Budget et cotisations 2025**
11. **Programme des activités**
12. **Assemblée ordinaire des délégués 2026 et suivantes ; désignation des organisateurs**
13. **Divers et propositions individuelles**

PV PROVISOIRE

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 2024 ; approbation

Bernard Jaquet demande s'il y a des questions ou remarques concernant le dernier PV ; ce n'est pas le cas.
Le procès-verbal est accepté à l'unanimité (51 voix).

Bernard Jaquet remercie la secrétaire de la FFSP, Marie-Aude Berset, pour l'important travail effectué durant l'année ainsi que pour l'organisation de cette assemblée.

***

Intervention de Didier Castella : lien sur son speech
***

Intervention Manuel Pompini : lien sur la présentation
***

2. Rapports des fonctions

Bernard Jaquet informe que les rapports de fonctions sont disponibles dans les deux langues et qu'ils vont être lus maintenant par chaque responsable. Il commence par le rapport du Président :

Rapport du Président

Cher/ères délégué/e/s, Cher/ères invité/e/s,

Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui à Gumefens pour notre Assemblée des Délégués 2025. Nous avons eu une année 2024 très constructive. Nous avons pu être présents dans de nombreux groupes de travail ou de commissions cantonales. Nous avons donc pu poursuivre, au mieux de nos possibilités, la défense des intérêts de la pêche et des pêcheurs et pêcheuses fribourgeois.
Nous vous présentons ci-après notre rétrospective 2024-25 par thématique et en listant les actions de notre fédération :

1. Collaboration avec le SFN

Cette année encore, nous avons collaboré activement avec le SFN pour plusieurs dossiers. Parmi ceux-ci

- le suivi des installations de frayères artificielles sur les lacs de Gruyères et Schiffenen (vidéos).
- la pose de panneaux d'information pour la protection du frai de l'ombre.
- la participation à la commission consultative sur la pêche.
- la co-organisation des cours de pêche électrique 2025.
- la présentation d'un projet sur la gestion des truites de lac à Gruyère et Schiffenen.
- une prise de position écrite sur le dossier de la moule quagga.

Nous profitons donc à nouveau pour remercier le SFN, M. Manuel Pompini et ses collègues pour sa confiance et son appui sur ces différents sujets et projets développés durant cette année écoulée.

2. Interventions/recours/oppositions

Nous avons également, tout au long de l'année, analysé différentes demandes et mises à l'enquête faites sur nos cours d'eau. Nous profitons de l'occasion pour remercier à nouveau M. Pascal Vonlanthen (biologiste, président

PV PROVISOIRE

de l'association la Frayère et membre de notre comité de soutien) pour son engagement dans ces dossiers parfois très complexes.
Également mes remerciements à nos partenaires des ONG (WWF et Pro Natura) avec qui nous continuons une collaboration constructive sur plusieurs dossiers cantonaux.

3. Représentations/participations

Comme par le passé, plusieurs membres de notre comité exécutif et comité de soutien ont été engagés tout au long de l'année dans des groupes de travail, des séances ou des représentations de notre Fédération. Ces représentations sont importantes et nous permettent de soutenir la voix des pêcheurs et pêcheuses là où se décide certains projets.

4. Activités/Manifestations/Soutiens

Comme depuis quelques années, nous avons renouvelé notre soutien aux différentes actions ou activités liées à la pêche.
Parmi celles-ci, je peux citer :

- le soutien aux passeports-vacances
- le Rise Festival (films de pêche à la mouche) qui a eu lieu pour la 3e année consécutive le 28 février dernier au cinéma Rex avec à nouveau une belle participation (merci à Just Fishing et au Club Mouche la Phrygane pour le soutien et l'organisation)
- le concours interclubs qui permet aux sociétés de se rencontrer en dehors des assemblées et d'une manière conviviale. Vous pouvez réserver la date du 28 juin 2025 (merci au Club Sportif de Pêche pour l'organisation). Des compléments d'information seront donnés en fin d'assemblée.
- l'organisation des cours de formateur SaNa (les détails suivront).
- la mise sur pied de l'école de pêche de Fribourg (merci à Cédric Barras pour l'organisation ; les compléments sont sur notre site Internet)
- le suivi des projets « les pêcheurs aménagent l'habitat ». Pour ce point, un film de présentation a été fait en octobre dernier et est/sera disponible pour tous (les détails suivront prochainement).
- l'homologation de nos moteurs de pêche électriques et contrôle des défibrillateurs (merci à Antoine Roulin pour la gestion).

5. Conclusion

Comme vous le constatez, nos nombreuses activités touchent plusieurs domaines, elles sont variées et contribuent à soutenir les intérêts de la pêche, des pêcheurs et pêcheuses de notre canton.
C'est pourquoi je profite aujourd'hui de l'occasion pour vous inviter à rejoindre notre comité exécutif ou comité de soutien. En effet, nous avons besoin d'appui de personnes motivées à soutenir aussi les intérêts de notre fédération et de la pêche à Fribourg. En fonction de vos intérêts personnels (technique, pêche, administratif) vos compétences seront bienvenues pour permettre à votre fédération de continuer sa mission à l'avenir.
Donc n'hésitez pas à nous contacter et rejoindre notre équipe !

Pour conclure je tiens à remercier tous les membres du comité exécutif pour leur engagement lors de nos comités toute l'année. Et, bien entendu, nos collègues du comité de soutien qui s'engagent aussi sur des dossiers ponctuels et spécifiques dans l'intérêt de votre fédération cantonale.

J'en termine avec mes remerciements chaleureux à la sté de la Basse Gruyère, son président Marius Rime et tout son comité pour leur accueil aujourd'hui à Gumefens.
Merci enfin à toutes les autres personnes qui se sont déplacées aujourd'hui à Gumefens et je vous souhaite à tous une bonne suite d'assemblée 2025. »

PV PROVISOIRE

Rapport sur la formation

1. Formation SaNa

Durant l'année 2024, près de 500 personnes ont suivi la formation SaNa, leur permettant de prétendre à l'obtention d'un permis de pêche longue durée. Un beau score ! Nous avons aussi le plaisir de constater une nette augmentation de la participation des mineurs et des femmes par rapport à 2023 — comme quoi, la relève est non seulement assurée, mais elle est aussi plus diverse… et probablement plus patiente que certains d'entre nous !
Depuis cette année, l'attestation transitoire a été supprimée. Désormais, toutes les personnes, y compris celles disposant d'une grande expérience de la pêche, doivent obligatoirement suivre la formation SaNa. Cette mesure garantit que tous les pêcheurs possèdent les connaissances nécessaires pour pratiquer une pêche respectueuse de l'animal, essentielle pour la préservation des générations futures.

Petite parenthèse pendant que vous êtes encore attentifs : nous recrutons ! Oui, nous cherchons des moniteurs francophones. Si vous aimez transmettre votre savoir et contribuer à la formation de futurs pêcheurs, c'est avec plaisir que vous pourrez participer activement à la pêche dans le canton de Fribourg. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos moniteurs présents aujourd'hui, qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Depuis cette année, Joël Terrapon a décidé de se retirer des moniteurs SaNa. Pendant de nombreuses années, il a su transmettre sa passion avec une énergie, une franchise et un humour qui ont marqué tous ceux qui ont eu la chance d'être formé par lui. Joël, c'est l'exemple même de l'engagement sincère, toujours prêt à donner de son temps pour former, conseiller, et parfois même faire rire aux éclats.
Nous lui adressons un immense merci pour son investissement sans faille depuis les premiers jours de la formation SaNa dans le canton de Fribourg. Grâce à lui, bien des pêcheurs d'aujourd'hui lancent leur ligne avec non seulement les bonnes techniques et quelques bonnes anecdotes en réserve.
Merci, Joël, pour ton dévouement, ta bonne humeur et tout ce que tu as construit avec nous !

Et enfin — parce que c'est important — un énorme merci à tous les moniteurs, germanophones et francophones. Sans vous, clairement, il ne resterait que des histoires de "la truite géante qu'on a failli attraper" au coin du feu. Grâce à votre passion, votre patience et votre humour (parce qu'il en faut !), la pêche a encore de beaux jours devant elle dans le canton de Fribourg !

2. École de pêche

Depuis 2024, une école de pêche a vu le jour dans le canton de Fribourg, avec le précieux soutien du Service de la Faune et de la Nature. Sa mission : initier les futurs pêcheurs aux bases de notre passion commune, en leur apprenant notamment à monter une ligne pour la pêche aux appâts naturels… et une autre pour la pêche au leurre artificiel — oui, parce que parfois, le poisson est plus difficile à convaincre qu'un enfant devant une assiette de légumes !
Les élèves découvrent aussi quelques notions théoriques indispensables, comme la reconnaissance des espèces de poissons. Histoire d'éviter de ramener fièrement un bout de bois en pensant avoir capturé un brochet record… En fonction des saisons, l'école se déplace en rivière ou en lac, offrant à chacun l'occasion de se mouiller — parfois un peu plus que prévu !
Pour accompagner les groupes, composés de 2 à 10 personnes, nous avons mobilisé des moniteurs supplémentaires. Un immense merci à eux, pour leur patience légendaire et leur capacité à défaire des nœuds impossibles sans jamais perdre le sourire. Leur engagement est précieux pour transmettre non seulement les bonnes techniques, mais surtout la passion et l'esprit de la pêche aux nouvelles générations.

Responsable formation SANA: Cédric Barras

PV PROVISOIRE

3. Rapport des comptes 2024 ; approbation

Michael Josef prend la parole afin de présenter son rapport des comptes 2024.

AKTIVEN		31.12.2024
1000	Kasse Caisse	18.95
1020	BCF 16.50.157 654-01	243'193.95
1023	BCF Club-Konto	10'956.05
1024	UBS 0260-385936.M1N	29'579.05
1048	Verrechnungssteuerguthaben Avoirs impots anticipe	975.88
1100	Debitoren Debiteurs	2'992.00
1200	Zukünftige Rückzahlungen vom Kanton (2024) Futurs remboursements du canton (2023)	43'510.39
1201	Zukünftige Rückzahlungen vom Kanton Vorjahr (2023) Futurs remboursements du canton année précedente (2022)	-.-
1300	Transitorische Aktiven Activs transitoires	664.20
1400	BCF Bonus 25 01 113.283-03	214'109.60
1600	Anteile Schweizer Fischzentrum Parts Centre Suisse des Poissons	3'000.00
TOTAL AKTIVEN		**549'000.07**

PASSIVEN		31.12.2024
2000	Kreditoren Krediteurs	193.65
2097	Rückstellungen Provisions	7'982.95
2720	Fonds Etudes technique	20'000.00
2721	Fonds de réserve	371'875.72
2722	Fond juridique	17'967.10
2850	Vermögen FVF Fortune FFSP	140'986.60
2851	Gewinnvortrag oder Verlustvortrag Report benefice ou report perte	-.-
Verlust		-10'005.95
TOTAL PASSIVEN		**549'000.07**

AUFWAND		2024
4000	Vorstand Comite	3'805.40
4001	Generalversammlung und Grosses Komite Assemble generale et grand comite	3'000.00
4010	Internetseite Page internet	174.20
4011	Beiträge, Spenden und Abonnemente Cotisations, dons et abonemments	950.00
4012	Allgemeiner Betriebsaufwand Frais generaux	1'066.90
4014	Veranstaltungen FVF Evenements FFSP	1'250.00
4015	Bankkosten Frais de banque	24.00
4100	Justizkosten Frais justice	2'500.00
5000	Elektrofischerreigeät Lagerung, Wartung und Reparaturen Materiel de pêche électrique stockage, entretien et reparations	3'886.00
5001	Zukünftige Rückerstattung für Elektrofischerreigeät Futur remboursement pour materiel de pêche électrique	-3'886.00
5010	Unterstützung SANA-Instruktoren Soutien montieurs SANA	2'196.00
5011	Zukünftige Rückerstattung für Unterstützung SANA-Instruktoren Futur remboursement pour soutien montieurs SANA	-1'098.00
5012	Ferienpass Passeport vacances	1'000.00
5013	Zukünftige Rückerstattung für Ferienpass Futur remboursement pour passeport vacances	-1'000.00
5014	Fischereischule Ecole de la pêche	2'500.00
5015	Zukünftige Rückerstattung Fischereischule Futur remboursement pour ecole de la pêche	-2'500.00
5020	Laichhilfen Lagerung, Wartung und Reparaturen Frayeres, stockage, entretien et reparations	2'540.99
5021	Zukünftige Rückerstattung für Laichhilfen Lagerung, Wartung und Reparaturen Futur remboursement pour frayeres, stockage, entretien et reparations	-2'540.99
5024	Laichhilfen Arbeiten Travaux frayeres artificielles	18'000.00
5025	Zukünftige Rückerstattung für Laichhilfen Arbeiten Futur remboursement pour travaux frayeres artificielles	-18'000.00
5030	Ökologische Aufwertungen See Améliorations écologiques lacs	14'485.40
5031	Zukünftige Rückerstattung für ökologische Aufwertungen See Futur remboursement pour améliorations écologiques lacs	-14'485.40
5032	Ökologische Aufwertungen Fluss und Bach Améliorations écologiques rivieres	4'000.00
TOTAL AUFWAND		**17'868.50**

ERTRAG		2024
3000	Mitgliederbeiträge der Vereine Cotisations des clubs	11'135.00
3001	An Schweizer Verband gezahlte Beiträge (-) Cotisations payées à la fédédation suisse (-)	-6'680.00
3600	Zinsertrag Interets	2'788.25
3620	Sonstige Erlöse Autres recettes	619.30
TOTAL ERTRAG		**7'862.55**
TOTAL AUFWAND		**17'868.50**
Verlust		-10'005.95

4. Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs de comptes informent que la comptabilité est correcte et bien tenue et demandent décharge au caissier et au comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée (51 voix).

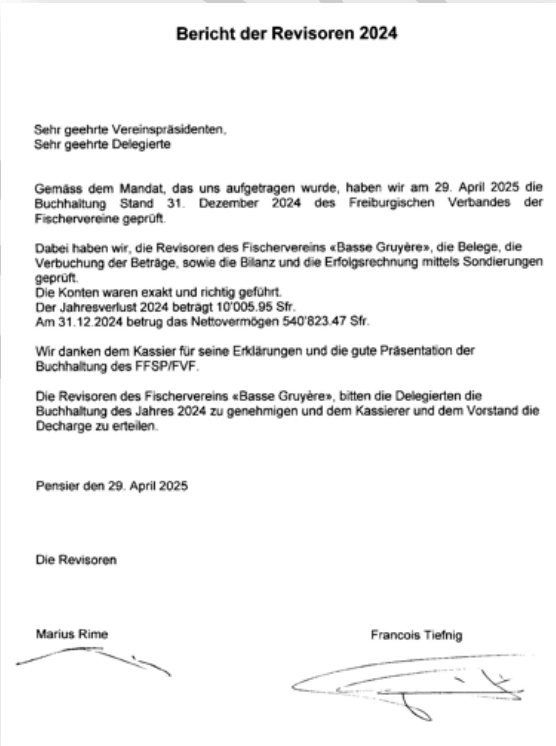

Bericht der Revisoren 2024

Sehr geehrte Vereinspräsidenten,
Sehr geehrte Delegierte

Gemäss dem Mandat, das uns aufgetragen wurde, haben wir am 29. April 2025 die Buchhaltung Stand 31. Dezember 2024 des Freiburgischen Verbandes der Fischervereine geprüft.

Dabei haben wir, die Revisoren des Fischervereins «Basse Gruyère», die Belege, die Verbuchung der Beträge, sowie die Bilanz und die Erfolgsrechnung mittels Sondierungen geprüft.
Die Konten waren exakt und richtig geführt.
Der Jahresverlust 2024 beträgt 10'005.95 Sfr.
Am 31.12.2024 betrug das Nettovermögen 540'823.47 Sfr.

Wir danken dem Kassier für seine Erklärungen und die gute Präsentation der Buchhaltung des FFSP/FVF.

Die Revisoren des Fischervereins «Basse Gruyère», bitten die Delegierten die Buchhaltung des Jahres 2024 zu genehmigen und dem Kassierer und dem Vorstand die Decharge zu erteilen.

Pensier den 29. April 2025

Die Revisoren

Marius Rime

Francois Tiefnig

PV DE VISOIN

5. Modifications des statuts

Aucune proposition de modification des statuts n'est faite par le Comité de la FFSP, ni par les Sociétés.

6. Décisions sur les propositions soumises par le comité exécutif ou par le Grand Comité

Bernard Jaquet informe que cette année, deux propositions sont soumises à votation. Elles émanent de la FFSP et l'une d'elles a été présentée et débattue lors du Grand Comité.

1. Soutien financier à une société affiliée

La FFSP propose de soumettre à votation ce qui se fait depuis des années mais qui n'a jamais véritablement été entériné. Cela concerne les différentes situations dans lesquelles un soutien financier de la FFSP est mis en œuvre à l'égard des Sociétés de pêche affiliées.

1. Assemblée générale des délégués : CHF 1000.- à la société organisatrice.
2. Concours interclubs organisé au nom de la FFSP : CHF 1000.-
3. Journée Suisse du Poisson : CHF 1000.- par lieu. L'évènement doit être ouvert au public et non une fête interne à une société.
4. Passeport vacances : CHF 1000.- répartis entre les sociétés organisatrices. La FFSP doit transmettre les rapports des sociétés ou un résumé de ces rapports au Canton pour que ce dernier rembourse les CHF 1000.- à la FFSP.
5. Autres évènements : la FFSP peux sponsoriser d'autres évènements liés à la pêche et ouverts à toutes les sociétés affiliées à la FFSP ou au grand public. Ces évènements doivent être à but non lucratif et être organisés par une société de pêche. C'est le comité FFSP qui décide au cas par cas. Le sponsoring maximal est de CHF 1000.-.

L'assemblée accepte/refuse l'objet à l'unanimité (51 voix).

2. Soutien financier à une société non affiliée

La FFSP propose de soumettre à votation l'objet suivant, qui ne concerne que les sociétés de pêche non affiliées :

1. Sur la base de l'article 3 des statuts de la FFSP, êtes-vous favorable au soutien financier d'un évènement public, non lucratif, organisé par une société de pêche non affiliée à la FFSP à hauteur de la moitié de la somme allouée à une société affiliée.
2. Êtes-vous d'accord de donner compétence au comité FFSP de décider de l'allocation ou non du soutien ?

L'assemblée refuse l'objet à l'unanimité (44 voix).

7. Admissions, démissions, exclusions

Aucune admission, ni démission, ni exclusion de société de pêche n'est à l'ordre du jour cette année.

PV PROVISOIRE

8. Comité exécutif ; élections

Bernard Jaquet demande à l'assemblée de :

- Comité exécutif :
  - Pas de démission
  - Réélection de tous les membres
- Comité de soutien :
  - Démission de Philippe Quiot

L'assemblée accepte la réélection du comité exécutif à l'unanimité (51 voix).

***

Intervention de Amandine Bussard, FIBER : lien sur sa présentation

***

9. Vérificateurs 2025 ; désignation de la société

Concernant 2025, c'est la société de pêche Fischverein Aergeratal qui sera vérificatrice des comptes.

PV PROVISOIRE

10. Budget et cotisations 2025

Michael Josef (FFSP) présente le budget de fonctionnement 2025. Sont budgétisés :

Recettes fonctionnement FFSP / FVF			
Cotisations FFSP / FVF et FSP	SFr.	10 710,00	
Cotisations FSPP / FVF reversées à la FSP	SFr.	-8 515,00	
Cotisations net FFSP / FVF	SFr.	2 195,00	*43,94%*
Intérêts actifs	SFr.	2 800,00	*56,06%*
Total recettes fonctionnement	**SFr.**	**4 995,00**	***100,00%***
Charges fonctionnement FFSP / FVF			
Frais comité et groupes de travail	SFr.	4 000,00	*22,54%*
Assemblée des délégués et grand comite	SFr.	3 000,00	*16,90%*
Site Internet	SFr.	200,00	*1,13%*
Dons, cotisations	SFr.	600,00	*3,38%*
Frais administr. divers	SFr.	1 200,00	*6,76%*
Messures écologiques	SFr.	1 000,00	*5,63%*
Frais formation (SANA, passeport vacances, pêcheurs aménagent l'habitat, ...)	SFr.	1 500,00	*8,45%*
Journée Suisse des poissons	SFr.	3 000,00	*16,90%*
Concours de pêche interclub	SFr.	1 000,00	*5,63%*
Autres manifestations au sujet de la pêche	SFr.	750,00	*4,23%*
Frais juridiques	SFr.	-	*0,00%*
Amortisation, fondation suisse du poisson	SFr.	1 000,00	*5,63%*
Imprévus	SFr.	500,00	*2,82%*
Total charges fonctionnement	**SFr.**	**17 750,00**	***100,00%***
Perte fonctionnement FFSP / FVF	**SFr.**	**-12 755,00**	

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée (51 voix).

PV PROVISOIRE

11. Programme des activités

Bernard Jaquet mentionne les activités prévues en 2025 :

- Concours interclubs : organisé par le Club Sportif de Pêche Fribourg, il aura lieu le 28 juin
- Les pêcheurs aménagent l'habitat : Marie-Aude Berset explique que trois projets ont été proposés et sont maintenant en discussion avec le Canton.
- Passeport vacances : Michael Josef explique qu'en cas d'intérêt, les sociétés de pêche peuvent s'adresser à la FFSP.
- Cours de pêche électrique : Marie-Aude explique qu'un cours s'est déroulé dernièrement en français. Si un cours en allemand est souhaité, les sociétés de pêche peuvent en faire part à la FFSP.
- Formateur SaNa : Marie-Aude précise que les personnes intéressées à devenir moniteur SaNa peuvent s'annoncer à la FFSP ou auprès des moniteurs actuels.
- Journée du Poisson : la SP Basse-Gruyère organise sa guinguette, La Montagnettaz et le Club Mouche la Phrygane y présenteront leurs activités ; Les Platons et le Club Sportif de Pêche fêtent leur jubilé respectif.

12. Assemblée ordinaire des délégués 2026 et suivantes ; désignation des organisateurs

Les Assemblées ordinaires des délégués de la FFSP seront organisées comme suit :

- 2026 : Fischverein Aergeratal (16.05.2026)
- 2027 : Club Mouche la Phrygane
- 2028 : La Montagnettaz
- 2029 : Club Sportif de Pêche Fribourg

13. Divers et propositions individuelles

Vidéo du frai du sandre, présentée par la Société de Pêche Basse-Gruyère (15'). Lien sur la vidéo

Bernard Jaquet clôt l'AG à XXhXX et invite les gens à se déplacer pour l'apéro et le repas.

Le président	La secrétaire
Bernard Jaquet	Marie-Aude Berset

PV PROVISOIRE